



Département d'ille et vilaine
Commune de JANZE
LOTISSEMENT "HEOL"

PLAN DE RESERVATION

Echelle 1/250

LOT n°03

Superficie du lot: 306m² env.
Référence Cadastrale: AH n°279p

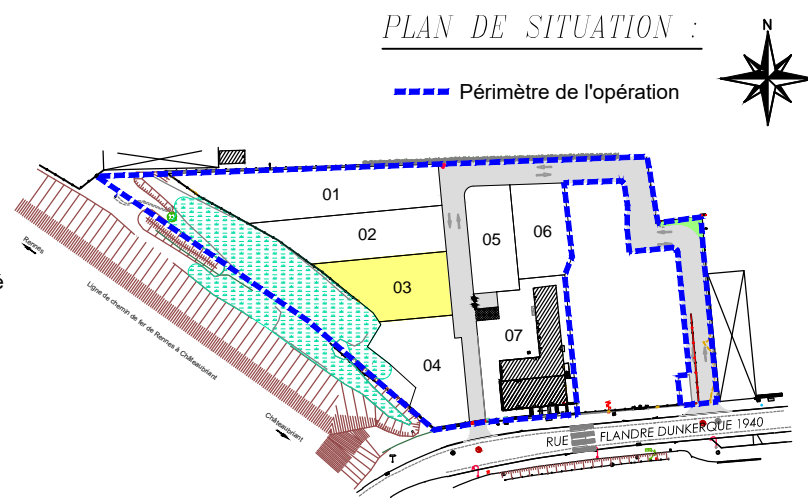
LEGENDE :

- Contour du Lot
- 01** Numéro du lot
- 16.20 Cotation périmétrique du lot
- Borne
- Enclave privative - Accès à la parcelle imposé
- Mare existante
- Zone humide
- Distinction du cheminement piéton sur voirie
- Arbres existants
- Arbres projetés
- Arbres / Talus supprimés
- 47.39 Côte TN
- Candélabre avec étrier

Implantation des constructions

- Alignement ou retrait minimum de 2,50m
- Alignement ou retrait minimum de 1,90m
- Zone constructible

PLAN DE SITUATION :



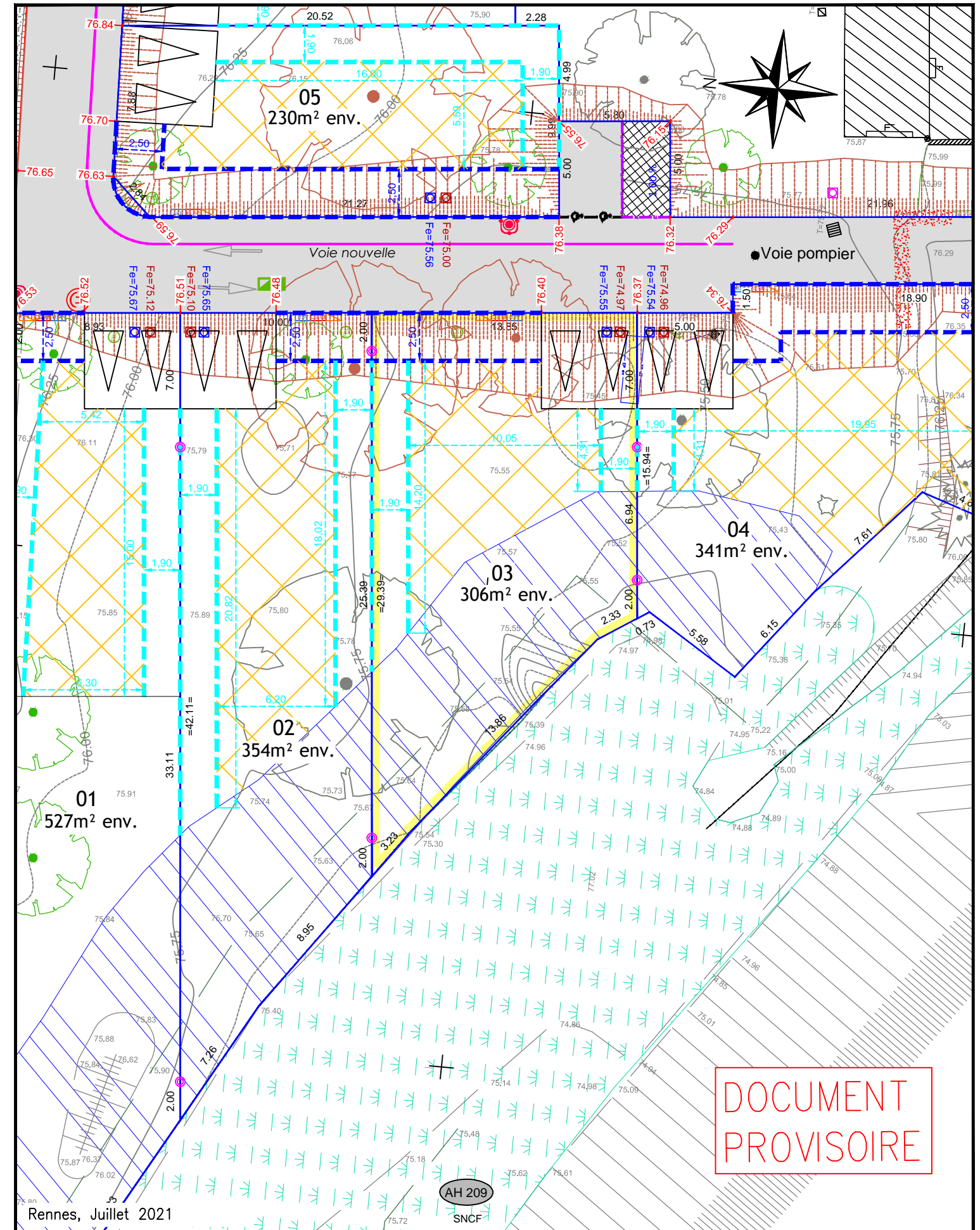
- Côte Projet Voirie
- Coffret de branchement - comptage ERDF
- Coffret REMBT
- Coffret gaz
- Coffret de branchement AEP
- Citerneau de branchement Télécom
- Regard de visite EP
- Regard de visite EU
- Boite de branchement EP - Fil d'eau projet
- Boite de branchement EU - Fil d'eau projet

Société de Géomètres Experts
Agence de Rennes
106A, Rue Eugène Pottier
3500 RENNES
Téléphone: 02.99.79.28.19
Télécopie: 02.99.78.37.17
rennes@prigent-associes.fr



SECIB IMMOBILIER
1 Place de la Gare
35000 RENNES
Téléphone: 02.99.85.93.97

Dossier 2020.174R



DOCUMENT
PROVISOIRE

Nota: La position des branchements et des candélabres est définie d'après le plan des travaux (PROJET) établi par la Société PRIGENT & ASSOCIES. Ce positionnement n'est pas contractuel et peut être modifié en fonction des contraintes des travaux de viabilisation. Les projets de construction devront s'appuyer sur les points de niveau fournis par le Géomètre après bornage des lots. Les cotes et les superficies ne seront définitives qu'après l'établissement du Document Modificatif du Parcellaire Cadastral (DMPC). Les acquéreurs des lots ne pourront s'opposer à la réalisation des bordures en limite à l'intérieur des lots.